

BEYNE-HEUSAY - POLITIQUE

À Beyne-Heusay, le conseil communal garde 23 conseillers

Ce sera le cas si le chiffre de 12.008 habitants est bien confirmé

Douze mille huit habitants au 1^{er} janvier 2018 : si ce chiffre est confirmé lors de la publication officielle au Moniteur, cela veut dire que le conseil communal de Beyne-Heusay restera à 23 conseillers. S'il était descendu sous les 12.000, cela aurait signifié que le conseil aurait perdu deux conseillers, passant de 23 à 21.

C'est une bonne nouvelle pour les candidats aux élections communales à Beyne-Heusay : selon les chiffres de population établis au 1er janvier dernier, Beyne compte 12.008 habitants. Ce qui veut dire que le conseil communal issu des urnes le 14 octobre prochain comptera à nouveau 23 conseillers communaux. Si ce chiffre était descendu sous la barre des 12.000 unités, le conseil communal serait alors passé de 23 à 21 conseillers.

AU MONITEUR

Mais attention : le chiffre actuel doit encore être définitivement officialisé par la publication au Moniteur belge, ce qui devrait se faire dans le courant du mois de mars. Didier Henrotin, qui emmè-



Après les élections du 14 octobre, les conseillers communaux de Beyne-Husay devraient rester 23. © D.R.

nera la liste du PS aux élections du 14 octobre, explique :

Beyne-Heusay, à quelques habitants près, se trouve à la limite du chiffre de 12.000, qui détermine le nombre de 21 ou 23 conseillers

« Par prudence, nous avions prévu une liste de 21 conseillers, avec deux « réservistes ». Mais, la semaine dernière, nous avons appris le chiffre de 12.008 habitants par le service Population de la commune. J'ai donc pu annoncer la bonne nouvelle aux deux réservistes qui devraient, une fois officialisé ce chiffre, faire partie de notre liste. Une commission de la liste devra encore se réunir pour déterminer leur place sur celle-ci. Une assemblée générale sera alors organisée pour valider la liste définitive. Ce sera sans doute dans

le courant du mois d'avril, puisque l'officialisation aura lieu en mars. »

Si ce chiffre de 12.008 habitants est donc favorable à Beyne-Heusay, qui ne devra pas réduire le nombre de ses conseillers communaux de deux unités, il faut donc encore attendre l'officialisation définitive de ces chiffres par la publication au Moniteur belge, sachant qu'il y a parfois des divergences entre les chiffres annoncés par les communes et ceux du fédéral. **CHARLES LEDENT**

NEUPRÉ - POLITIQUE

Visites domiciliaires: conseil spécial ce samedi

La question des visites domiciliaires, qui agite le monde politique depuis quelques jours, s'est invitée au dernier conseil communal de Neupré. Jeudi soir, le groupe Ecolo a demandé l'urgence pour voter une motion qu'il propose sur les visites domiciliaires. Mais l'urgence a été refusée par le MR. La bourgmestre Virginie Defrang-Firket (MR): « Nous pensons qu'il n'y a pas urgence dans la me-

sure où, le jour même, Charles Michel annonçait qu'il prenait le temps de la réflexion sur ce sujet. Par ailleurs, la motion proposée est mal ficelée, voire malhonnête. » La bourgmestre a donc proposé de reporter le point au prochain conseil communal du 1^{er} mars: « Je préfère que nous prenions le temps de nous accorder sur un texte commun, ou même écrire un courrier commun si l'actualité s'accélère. »

Mais, du côté Ecolo, on interprète le refus du MR comme « un manque de courage politique ». Du coup, le même soir, les Verts ont proposé la tenue d'un conseil communal sur le seul sujet du projet de loi sur les visites domiciliaires. Et, contre toute attente, il a été suivi! En effet, outre les deux conseillers Ecolo, trois cdH ont voté, ainsi que Valérie Laplanche et Arthur Cortis. L'ex-maireur a donc

permis à la proposition Ecolo de réunir un tiers des voix du conseil, soit sept. Ce qui veut dire qu'un conseil communal aura lieu ce samedi 10 février à 10h, avec un seul point à l'ordre du jour, la motion proposée par le groupe Ecolo sur le projet de loi autorisant les visites domiciliaires... à condition de réunir le quorum nécessaire, ce qui n'est pas encore acquis... **CH. L.**

LIVRE LIÉGEOIS

Liège : découvrez les potées bien de chez nous

Philippe Nonclercq publie ces jours-ci chez Noir Dessin un livre de cuisine original. Intitulé « Djotes & potées », il se penche en effet sur des plats bien de chez nous : des potées et des salades gouteuses, en provenance de toute la Wallonie, avec des pommes de terre, des carottes, du céleri, des choux, des haricots, ou encore des orties... des recettes traditionnelles, familiales, très bon marché souvent. Philippe Nonclercq, la cuisine, il connaît bien : « J'ai fait des études de photographie à Liège, mais j'ai toujours été passionné de cuisine. Au point qu'à la fin des années 1970, j'ai ouvert mon propre restaurant « La Groumotte » dans la région de Charleroi. Je m'étais alors

spécialisé dans la cuisine à la bière et dans la cuisine de terroir. » Aujourd'hui, Philippe Nonclercq a terminé l'exploitation de son restaurant, qui était vraiment trop exigeante, et il est devenu guide touristique à Charleroi. « C'est au cours de mes visites que j'ai dû répondre à une série de questions des participants sur la cuisine carolo. C'est ainsi qu'en 2013, j'ai publié mon premier livre chez Noir Dessin, « La cuisine du Pays de Charleroi ».

Séduit par cette première expérience, Philippe Nonclercq s'est donc lancé dans un nouvel ouvrage, qui balaie cette fois toute la Wallonie, en parlant des potées les plus emblématiques de tous les coins de la région. « Il s'agit de

plats mijotés, avec une série de quelque 80 recettes, que j'ai testées pour la plupart. Elles sont classées dans ce livre par ingrédients. Pour chacun d'eux, j'ai sélectionné des expressions bien de chez nous, pour les mettre en perspective. » Cela donne un ouvrage qui, rien qu'à le feuilleter, met l'eau à la bouche. Qu'il suffise de mentionner quelques plats comme la potée de bœuf à la bière, la potée verveïtoise, la potée aux haricots blancs de grand-mère, la méléée aux cretons ou encore la salade frisée au jambon d'Ardenne... En attendant, plongez-vous dans « Djotes & potées », non seulement vous aurez l'occasion de réaliser des tas de recettes savoureuses, mais aussi d'en apprendre



Philippe Nonclercq, l'auteur de « Djotes & potées ». © D.R.

d'avantage sur les légumes de chez nous, avec une série d'histoires et d'anecdotes...

« POUR NE PAS ÊTRE MANGÉ PAR LES MOUCHES »

Un exemple de celles-ci : à Liège, il est de tradition, au Mardi-Gras, de manger une potée au chou frisé « pour ne pas être mangé par les mouches ». D'où vient cette tradition ? Deux explications dans l'ouvrage : « La première, on récolte le chou frisé début mars parce qu'il est meilleur à cette époque. Mais attendre pour le récolter c'est

GRÂCE-HOLLOGNE - ENVIRONNEMENT

École du Boutte : les écolos inquiets



L'école du Boutte, à Grâce-Hollogne. © Sophie Kip

En décembre dernier, nous avons parlé de la situation à l'école communale du Boutte, à Grâce-Hollogne. Construite il y a environ 40 ans, elle est vétuste et comporte de l'amiante. L'échevin Manuel Dony avait alors assuré que la situation est sous contrôle et qu'il n'y a pas de danger.

La commune a aussi décidé de construire une nouvelle école dans le quartier, au Thier de Jace, pour remplacer l'établissement actuel.

Mais cette nouvelle école ne sera pas construite avant quelques années. En attendant, les Ecolos de Grâce-Hollogne montent au créneau. Ce vendredi, devant l'école, ils ont distribué un tract dans lequel ils écrivent notamment : « Lors des derniers conseils communaux, nous avons été informés officiellement de la construction de la nouvelle école dans le quartier et nous ne pouvons que nous en réjouir... Nous nous sommes aussi inquiétés de savoir si un suivi amiante régulier a bien été réalisé comme exigé par la législation. Nous avons donc demandé les documents nécessaires à notre recherche.

Pour rappel, un inventaire amiante a bien été réalisé en 2008, il relevait la présence d'amiante dans divers matériaux : plaques des plafonds, allèges sous les fenêtres, pilastre, etc. Il recommandait le contrôle régulier des matériaux ou à défaut le confinement. La lecture attentive du dossier nous a permis de découvrir que, si un certain nombre de travaux de

désamiantage ont bien été réalisés, les faux plafonds n'ont pas été protégés, les allèges sous les fenêtres devaient faire l'objet d'un contrôle et être remplacées avec les châssis en très piteux état, mais rien n'a été fait... Nous avons réclamé une réaction rapide en vue de la réalisation d'une analyse de l'état des faux plafonds et la réalisation des différents tests qui devraient permettre de rassurer le corps professoral et les parents. Nous avons reçu une réponse positive à cet égard mais aucune assurance quant au confinement des plafonds. Nous sommes stupéfaits du peu d'intérêt que l'on porte à la santé des personnes qui fréquentent l'établissement... »

DE NOUVELLES ANALYSES

Contacté ce lundi matin, l'échevin Manuel Dony réplique à ce tract : « En fait, il existe deux modes de confinement du plafond, soit par la pose d'un voile, soit avec de la peinture. Mais, dans les deux cas, la préparation des travaux occasionne un risque plus élevé que celui qui est encouru si l'on ne touche à rien. Une brochure de la Région wallonne consacrée à ce sujet préconise d'ailleurs de ne toucher à rien. Ce que nous allons faire, en revanche, c'est de faire réaliser ce que l'on appelle des études d'ambiance, des analyses et des contrôles de la situation actuelle dans l'école, dont nous aurons les résultats dans le mois ou dans les deux mois, et que nous communiquerons évidemment au conseil communal... » **CHARLES LEDENT**

à noter « Djotes et potées » par Philippe Nonclercq, chez Noir Dessin. 19 euros. Illustrations en noir et blanc, et un cahier spécial en couleurs.